









ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - 20 ET 27 JUIN 2021 - CANTON DE SAINT-CYR

Pour un département ancré dans ses territoires, solidaire et écologique

Danièle COLLOMBON

Enseignante dans le primaire. Engagée pour le protection de l'environnement et du patrimoine culturel régional.

Conseillère municipale à St Zacharie de 2008 à 2020

Didier CADE

Viticulteur et trésorier d'une cave cooperative. Assesseur au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux. Militant anti-LGV. Le Castellet



Remplaçante: Marie-Noëlle PIERACCI

Enseignante dans le secondaire Militante pour l'enseignement de l'occitanlangue d'oc (provençal), membre du SNES (FSU). Le Castellet



Maire-adjoint au Beausset en charge de la transition Madame, Monsieur,

L'apparition du coronavirus, il y a maintenant plus d'un an, a provoqué une crise globale dont le Var et les communes de notre canton n'ont pas été épargnés. Cette crise, d'abord sanitaire, a eu des conséquences sociales et économiques délétères qui ont bouleversé nos habitudes et fragilisé beaucoup de vies.

Cette crise, due à la Covid, a toutefois permis de révéler au grand jour des failles profondes dans l'organisation institutionnelle, économique et sociale, que beaucoup se refusaient de voir jusqu'alors telles que le centralisme politique, la bureaucratie, le libéralisme et la mondialisation économique d'autre part. Il est plus que temps d'agir et de tourner la page de tout ce qui a rendu notre société si vulnérable. Pour la construction du monde d'après, la solidarité, la décentralisation, la relocalisation de l'économie et la protection de l'environnement sont des impératifs.

Le département du Var, à l'instar des autres collectivités territoriales, a été dépouillé d'une partie de ses prérogatives et perdu le peu d'autonomie financière qui lui restait :

- La clause de compétence générale, qui offrait aux départements la possibilité d'agir dans tous les domaines, a été supprimée. Son rayon d'action, imposé par l'État, est désormais réduit.
- La part de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) qui revenait aux départements a été supprimée par la loi de finances 2020 et transférée au bloc Commune-Intercommunalité. Ce sont plus de 286 Millions d'euros qui vont disparaître en fiscalité directe. Ils seront, certes, compensés mais partiellement seulement, par l'attribution d'une part de la TVA dont les recettes, incertaines et aléatoires, fluctueront au gré des contextes économigues. Cette évolution sera lourde conséquences sur les dépenses de fonctionnement et les investissements de notre département. Ils devront être maîtrisés dans un souci de durabilité et de service de proximité utiles aux habitants. Les Grands Projets Inutiles et Ruineux tels que la LGV doivent être abandonnés.

Pour des raisons budgétaires mais aussi environnementales, nous nous opposerons donc fermement à tout financement du projet de ligne nouvelle ferroviaire. L'investissement, en effet, de 3,5 milliards d'euros dans les

phases 1 et 2 du projet de ligne nouvelle puis à minima, des 20 milliards qui seraient nécessaires pour finir le projet n'est pas raisonnable : la ligne ne sera jamais rentable.

L'urgence climatique, nous impose de réagir avec vigueur contre les pollutions et les gaz à effets de serres. Pour cela, nous devons réduire les déplacements liés à l'activité professionnelle et encourager les modes de transport doux. Dans le même ordre d'idées, nous devons également encourager l'économie circulaire et favoriser les circuits courts.

L'eau qui est à la source de la vie doit être protégée comme un bien commun. Elle doit être préservée et accessible.

Parmi les enjeux majeurs de transition écologique pour le Var, il est essentiel de préserver le littoral et ses ressources menacées grâce au développement d'Aires Marines Protégées en relation et avec le soutien de la pêche artisanale. Pour notre canton, la collaboration avec le PNR Sainte Baume doit être renforcée pour préserver les paysages et la biodiversité à travers les objectifs de la Charte.

L'action sociale, confiée en partie à la gestion des Conseils Départementaux (RSA, Aide Sociale à l'Enfance, aide aux personnes âgées et handicapés, etc.), n'est pas la priorité de la majorité politique au Conseil Départemental du Var. Les politiques sociales, que La Droite et les Libéraux trouvaient naguère inutiles et trop couteuses, se sont toutefois avérées essentielles pour beaucoup d'entre nous, et plus encore depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire. Son rôle de filet de sécurité est déterminant pendant la crise de la Covid. Qui oserait aujourd'hui les remettre en cause ? Le rôle de l'autorité publique est d'œuvrer à la réduction des inégalités par le biais de la redistribution des richesses et des politiques sociales volontaristes. Vivre dignement est un droit pour tous. Agir dans ce sens est un devoir.

Face aux défis impérieux que doit relever notre société, il est temps de changer de paradigme. Le monde d'après commence maintenant!

Pour un département ancré dans ses territoires, solidaire et écologique, <u>les 20 et 27 juin prochains</u>, <u>votez pour Didier Cade et Danièle Collombon ainsi que leur remplaçant Hervé Thébault et Marie-Noëlle Pieracci.</u>